Le Nord

ADMINISTRATION — LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE
BUREAU D'ANNONCES — 1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS	
Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang.	port en sus

PUBLICITÉ	
Annonces	la ligne 0.40
Réclames	— 0.75
Faits-divers	— 1.50
Chronique locale	— 4.00

TEMPÉRATURE

Lille, le 14 septembre.
Minimum, nuit, abrité [illegible]
Minimum, nuit, découvert [illegible]
[illegible]
Direction du vent : [illegible]
Baromètre. [illegible]

Temps probable. — En France, un temps [illegible]

MÉLI-MÉLO CIVIL ET MILITAIRE

Et le « Colonel civil » du 43e, me dit-on souvent, qu'est-il devenu ? Vous n'en parlez plus.

De fait il y a longtemps que le fr∴ Wellhoff n'a pas eu les honneurs de La Croix. C'est un tort. Réparons-le.

Ce n'est pas que l'encombrant Hébreux se soit retiré sous les tentes d'Israël et se confine dans ses lucratives fonctions de Receveur municipal de Lille — pénéfice : 13.000 fr. par an !

Non, il est toujours l'actif et zélé maçon que connaissent si bien nos lecteurs. Il visite toujours assidument la Grande Loge de France. Il espère même y supplanter son fr∴ ch∴ fr∴ Bourrat — l'homme du vachat des chemins de fer — qui a en ce moment des mésaventures pénibles dans le Midi. Il porte toujours le tablier∴ avec des aires penchés, pleins d'onction.

Il s'occupe encore aussi très-activement de ses « beaux soldats ». Mais il est obligé de mettre une sourdine à son zèle et d'agir avec plus de discrétion.

D'abord, au 16e chasseurs, le commandant fr∴ Hallouin est un puissant maçon, dont l'autorité ne le cède en rien à celle du 33e Wellhoff, et qui se passe volontiers de ses services.

Très influent au ministère de la Guerre, fr∴ Hallouin s'y rend fréquemment. Il semble qu'on n'y puisse rien faire sans lui.

On assure même que ce gros fr∴ serait sur le point d'aller à Paris définitivement. Il serait remplacé au 16e chasseurs par le fr∴ Sauvage, ancien capitaine, officier d'ordonnance de feu le général Laplace, et actuellement commandant, officier d'ordonnance du général Picquart, ministre de la Guerre.

En attendant, le fr∴ Hallouin fait sentir au fr∴ Wellhoff sa haute autorité maçonnique. Il reçoit ses respectueux hommages mais pas ses ordres. Ce qui n'empêche pas, du reste, le 16e Chasseurs d'être mené à l'équerre et au compas.

Au 43e, le fr∴ Wellhoff jouit toujours d'une solide autorité, mais il en use avec plus de précautions. Cela tient à l'intervention du général Durand, commandant du 1er corps d'armée.

Lors de l'arrivée du nouveau commandant, en effet, il y eut réception des officiers de la garnison au Quartier-Général.

Le général Durand fit le plus cordial accueil aux officiers des Chasseurs à pied et à cheval, mais quand vinrent ceux du 43e, l'accueil fut sensiblement frais, et le général tint en substance ce petit discours.

— J'ai entendu parler d'histoires singulières concernant votre régiment. Il faut que tout cela cesse. Je ne veux pas d'intrusion de civils dans le régiment.

Et le congé fut aussi sec que la réception.

Depuis lors, on le conçoit, le « Colonel civil » a dû envelopper d'un gant de velours la main de fer avec laquelle il conduit son régiment. Son autorité y est toujours très grande, car les mêmes officiers y restent ses subordonnés maçonniques, mais elle s'enveloppe d'un coin de ce voile mystérieux dont la secte couvre habituellement ses agissements.

La pieuvre tient ce malheureux régiment, elle ne le lâchera pas facilement. Seulement, ses tentacules se font plus tortueux.

⁂

D'ailleurs, le fr∴ Wellhoff est très absorbé en ce moment par la préparation du prochain Congrès des Conférences Populaires pour la région du Nord de la France.

Ce Congrès doit avoir lieu les 5 et 6 octobre prochains à Liévin.

Des conférences populaires, direz-vous, cela n'a plus rien de militaire. C'est purement civil.

Pas du tout. Et là encore le subtil hébreux est parvenu à réaliser un prodigieux méli-mélo civil et militaire.

D'abord son Congrès est placé sous « la présidence d'honneur de M. le Général commandant le 1er corps d'armée, de M. Trépont, préfet du Pas-de-Calais, de M. Vincent, préfet du Nord, de M. Lyon, recteur de l'Université de Lille et de M. Lamendin (!!), député, maire de Liévin. »

Faut-il que la bande de Tartampions des Loges Ecossaises soit forte et menée par un roublard, pour qu'une Société purement civile et qui n'a rien d'officiel, entendez-vous, puisse abriter ses parlotes sous ces hauts et multiples patronages !

Quelle réplique triomphante à ceux qui nient encore l'omnipotence de la Maçonnerie dans l'Etat, en se basant sur la médiocrité et la plate nullité des neuf dixièmes des individus qui font partie des Loges.

Voilà qui prouve bien qu'un ramassis d'imbéciles bien disciplinés et menés par quelques mains expertes peut accomplir des choses étonnantes.

Et remarquez la dextérité du fr∴ Wellhoff. On sait que de récents décrets modifiant le décret de Messidor, stipulent que dans toutes les circonstances les autorités militaires doivent céder le pas à l'autorité civile du préfet.

Mais notre Juif ne l'entend pas ainsi. Il plaque à la tête de ses présidents d'honneur le Général commandant du premier corps d'armée.

Le prestige d'un des plus hauts représentants de l'autorité militaire couvre ainsi tout son Congrès de « raseurs populaires » et entoure d'un auréole de gloire jusqu'au front socialiste du citoyen Lamendin qui figure à la suite de ce prestigieux défilé de chapeaux à plumes et à claques d'honneur.

Et ce n'est pas tout. Pour présider la séance de clôture et le banquet final de son Congrès, notre Hébreux a décroché MM. Briand et Chéron, le ministre de l'Instruction Publique et le Sous-Secrétaire d'Etat à la Guerre.

Toujours le méli-mélo civil et militaire. L'ordre du jour des travaux présente la même confusion.

On traitera des cours et conférences agricoles dans les campagnes ; du choix des locaux pour les conférences ; des conférences dans les hôpitaux, hospices, prisons, établissements d'aveugles ; du rôle de la femme dans la société et des cours et conférences...aux militaires et aux douaniers !

En sa qualité de juif et de franc-maçon, le fr∴ Wellhoff s'est réservé le rapport sur cette dernière question.

Cette salade habilement mêlée sera assaisonnée d'airs exécutés par une musique militaire dûment autorisée à rehausser la fête qui sera clôturée par un festival, un défilé de sociétés, des réjouissances, bals et illuminations.

Le tout pour travailler, sans doute, à « la préparation à la guerre » puisque l'invitation et le programme ont été adressés personnellement aux officiers du 43e de ligne.

Et les signataires et envoyeurs de cette convocation sont, nous le répétons, un civil juif qui n'est rien de plus que vous et moi, et un député socialiste, l'impotent Lamendin, qui prête son nom.

Essayez un peu, vous qui n'êtes ni franc-maçon, ni juif, d'envoyer aux officiers d'un régiment des convocations pour vos conférences populaires, de demander le concours d'une musique militaire pour votre congrès, et la présidence d'honneur d'un chef d'armée pour des réjouissances qui n'ont rien d'officiel.

Voilà pourtant où nous en sommes : vos fils, pères de famille, vous les prêtez à la patrie pour sa défense, mais la secte les guette. On les livre d'office aux louches entreprises d'intrigants juifs et francs-maçons.

Dites encore après cela que nous ne sommes pas un pays gouverné par les Loges, gouvernées elles-mêmes par la Synagogue.

Fichu pays, pays fichu !

DEM.

ÉCHOS

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE

M. l'abbé Vanbersecke, curé du Saint-Cœur de Marie (Lille-Sud), est transféré à Noordpeene, en remplacement de M. l'abbé Vanwaelscappel, démissionnaire.

FONCTIONNAIRE MODÈLE

Un de nos amis recevait récemment une caisse qui devait contenir huit bouteilles de vin, dont deux d'un cru fameux. Avant de signer le récépissé, il eut la bonne inspiration d'exiger que la caisse fût ouverte et put ainsi s'apercevoir à temps de la disparition de l'un des précieux flacons. Le camionneur de la Compagnie n'en fut pas autrement surpris, car il avait fait constater le poids manquant à la sortie de la gare ; mais il lui avait été répondu de n'en pas tenir compte.

Aussitôt notre ami écrivit au chef de gare pour l'avertir de la soustraction et demander une juste indemnité, réclamation dont il devait apprécier d'autant mieux le bien fondé qu'il est lui-même grand amateur de mets et vins exquis.

A quel sentiment obéit alors ce fonctionnaire, il s'est bien gardé de nous le confier, mais ce qui est certain, c'est qu'il répondit à l'envoyé du destinataire lésé qu'il pouvait être tranquille et que lui-même se chargerait de lui faire remettre la valeur de l'objet dérobé.

Admirez, si vous voulez, le... dévouement de cet employé modèle, se sacrifiant pour sa Compagnie, mais que cela ne vous empêche pas de prendre vos précautions, car si la morale laïque manque de base, elle a cependant un principe, très commode pour ses adhérents, mais peu rassurant pour les honnêtes gens : « Pas vu... pas pris. »

La persécution continue....

La séquestre s'est de nouveau présenté samedi matin, à l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul, où il s'est emparé des titres de fondation représentés par des valeurs sur la Dette publique. Toutefois, il ne se déclare pas encore satisfait, car il réclame les registres ayant trait aux délibérations de la Fabrique et les titres de propriété qui ne lui ont pas été remis.

Gazette du Nord

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale d' **HEM**, jeudi prochain, à dix heures, pour le repos de l'âme de **M. Henri Masquelier**, président du Conseil de fabrique d'Hem, décédé le 29 août 1906, dans sa 84e année ; muni des sacrements.

M. Masquelier était le père de M. le chanoine Masquelier, directeur de la « Croix du Nord ».

On annonce la mort :

A **LILLE**, de **M. Gérard Lefebvre**, décédé dans sa 23e année, muni des Sacrements.

Les funérailles auront lieu lundi, à onze heures, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Nationale, 320.

A **AVELIN**, de **M. Henri Houzé**, propriétaire, ancien boucher, président de la Société de secours mutuels « Saint-Quentin », membre honoraire des Sociétés de Musique et des Sapeurs-Pompiers. Le défunt montrait un grand zèle pour développer la Société de secours mutuels qu'il dirigeait depuis de nombreuses années.

Les funérailles auront lieu lundi, à dix heures et demie, à l'église Saint-Quentin d'Avelin.

A **DOUAI**, de **Mme Emile Butruille**, née **Ombeline de Bailliencourt**, pieusement décédée vendredi soir dans sa soixante-seizième année. Ses funérailles auront lieu lundi 16 courant, à onze heures, en l'église Saint-Jacques.

Femme chrétienne dans la plus haute acception du mot, s'intéressant de sa personne et de ses ressources à toutes les œuvres catholiques de sa paroisse et de la ville, Mme Butruille était surtout une femme de grande foi et de grande piété, vénérée de tous ceux qui la connaissaient.

Pour la récompenser du bien qu'elle s'efforçait de faire autour d'elle, Dieu lui demanda trois de ses fils : elle les donna généreusement, heureuse d'avoir été jugée digne de ce grand sacrifice qu'elle regardait comme une grande grâce.

Cette pensée fut la consolation de ses dernières années sanctifiées par beaucoup d'épreuves et de longues souffrances.

La mort des saints est précieuse devant Dieu, dit la Sainte-Ecriture ; elle n'en est pas moins une douleur pour ceux dont les séparations d'ici-bas brisent le cœur et font couler les larmes.

Nous prions la famille Butruille-De Bailliencourt d'agréer nos bien affectueuses condoléances et nous demandons à nos lecteurs d'avoir un souvenir spécial dans leurs prières pour la chère défunte.

A **CHATEAU-L'ABBAYE**, de **Mme Vve Goethe**, née **Thérèse Boyé**, décédée à l'âge de 84 ans.

La défunte était membre du Tiers-Ordre de Saint-François, de l'Association des Mères chrétiennes et des Confréries du Rosaire et de Sainte-Odile.

Les funérailles auront lieu lundi prochain, à 10 h. et demie.

A **RONCQ**, de **Mlle Marie Vangoethem**, fille de M. et Mme Vangoethem-Toulouse. La défunte était âgée de 13 ans. Les funérailles auront lieu en l'église St-Piat, mardi prochain 17 courant, à 9 heures.

Vendredi matin, à neuf heures, en l'église St-Martin d'Esquermes, à **LILLE**, ont été célébrées, avec une simplicité toute chrétienne et dans un recueillement impressionnant, les funérailles de **Mme Picherit**.

Directrice des Dames infirmières et auxiliaires de la Maison Saint-Camille, Mme Picherit s'est véritablement épuisée au service des malades.

Tous s'accordaient à reconnaître la distinction de ses manières, la délicatesse de ses sentiments, sa bonté et son infatigable dévouement, et plusieurs malades qui avaient connu ses soins intelligents étaient venus lui rendre un dernier hommage. Le deuil était conduit par le frère et le neveu de la défunte, accompagnés par M. le Pro-Recteur et M. le Directeur de la Maison St-Camille.

Un groupe imposant de ses compagnes, des membres du Conseil d'administration des Facultés catholiques, de nombreux professeurs de la Faculté de Médecine, formaient un long cortège. Après la messe, dite par M. le Curé d'Esquermes, le corps fut conduit au cimetière du Sud et inhumé dans une concession que l'Université catholique de Lille a acquise, en souvenir et en reconnaissance des précieux services que cette humble et dévouée servante des malades a rendus à la Maison Ste-Camille douloureusement affectée par sa mort.

Hier matin ont eu lieu avec un énorme concours de population, les funérailles de **M. Cyrille Malvache**, membre fondateur de l'église du **STEENTJE**, membre de la Confrérie du Saint-Sacrement, décédé le 10 septembre, à l'âge de 80 ans.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Vercruysse, curé du Steentje, assisté de M. l'abbé Berroyer, curé d'Outtersteene, et de M. l'abbé Macke, vicaire à Bailleul (Saint-Amand).

La Confrérie du Saint-Sacrement, avec sa bannière voilée de crêpe, précédait le cercueil.

Le deuil était conduit par M. Alfred Malvache, fils du regretté défunt, suivi par la famille et un grand nombre de personnes notables de la région.

Samedi, à neuf heures et demie, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame, à **VALENCIENNES**, les funérailles de **M. A. Rousselle**, directeur de l'Ecole de Musique et de la Musique Municipale de Valenciennes.

Après les honneurs militaires, le cortège précédé de nombreuses délégations et couronnes s'est rendu à l'église. Une section de soldats en armes formait la haie ; d'autres précédaient le char funèbre. MM. Devillers, maire ; Dugardin, adjoint ; Biloir, doyen d'âge des professeurs à l'Ecole de Musique, et Cazin, membre du Comité de la Musique Municipale, tenaient les cordons du poêle.

Pendant la cérémonie, la Musique a exécuté deux morceaux de circonstance.

Au cimetière, M. Devillers, maire, a prononcé un discours.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

Mardi 17 septembre, à onze heures et demie, sera célébré, en l'église Saint-Jacques, à **DOUAI**, le mariage de **M. Amédée Hautecœur**, entrepreneur de menuiserie, et de **Mlle Denise Lecq**. Nos meilleurs vœux de bonheur pour les futurs époux.

Hier a été célébré, à **BAILLEUL**, le mariage de **M. Desagher Charles**, commis de la Banque de France, avec **Mlle Anna Wylleman**.

Les témoins pour le marié étaient MM. Fihey Emile et Simoen Henri ; pour la mariée, MM. Desagher Henri et Gheysen Cyrille.

On nous annonce le prochain mariage de **M. Victor Douchez**, comptable, à **BAILLEUL**, avec **Mlle Nuss**, de **SAILLY-LABOURSE**.

Université catholique

ECOLE DES HAUTES ÉTUDES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

L'Ecole comprend deux sections : une Section industrielle et une Section commerciale.

La Section industrielle vise à former des chefs d'industrie et des directeurs d'établissements industriels pourvus de toutes les connaissances techniques nécessaires et pénétrés de l'importance des devoirs sociaux qu'ils ont à remplir. Elle délivre aux jeunes gens qui ont suivi les trois années d'études normales et passé avec succès les examens de sortie, un diplôme d'ingénieur des Facultés Catholiques qui est une attestation de leur savoir professionnel.

La Section commerciale vise à former une élite de commerçants. L'enseignement comprend : le commerce, la comptabilité, la tenue des livres, la géographie économique, les mathématiques appliquées au commerce et à la finance, l'étude des marchandises avec essais au laboratoire, la conversation et la correspondance commerciales en langues étrangères, des principes de droit et d'économie sociale, la législation budgétaire et douanière, l'étude des transports et de l'outillage des ports, des chemins de fer, des gares fluviales, des docks, l'histoire du commerce, etc., etc.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Industrielles et Commerciales, 13, rue de Toul, à Lille.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Les grévistes de l'établissement de MM. Mulliez frères, rue de l'Ommelet, ont eu, hier, une entrevue avec leurs patrons. Ceux-ci ont fait des concessions que les grévistes ont trouvées insuffisantes. La grève continue donc. Une nouvelle entrevue aura lieu mardi.

A TOURCOING

Les ouvriers maçons de M. Desoodt-Her, entrepreneur, rue Saint-Roch, ont eu une entrevue avec leur patron, samedi matin. Ils lui ont demandé de vouloir bien consentir au roulement qui permettrait de donner du travail à ceux d'entre-eux réduits au chômage.

M. Desoodt-Her a répondu qu'il reprendrait les chômeurs au fur et à mesure de ses besoins mais qu'il ne pouvait accorder le roulement. Les ouvriers se sont alors retirés en déclarant qu'ils continueraient la grève.

Aujourd'hui dimanche, à trois heures, au siège du Syndicat, place des Phalempins, les ouvriers tiendront une réunion.

A HALLUIN

Une grève vient d'éclater chez M. G. Vamoye, tissage de toile, au gravier de Bousbecque. 200 tisserands ont cessé le travail entraînant le chômage de 50 ouvriers de la préparation.

Les tisserands demandent une augmentation de salaire de 5 % pour la grosse toile et de 10 % pour la fine.

Ces revendications ont été soumises au directeur de l'usine qui prétextant l'absence du patron a promis aux ouvriers une réponse prochaine.

SAVON DU CONGO *Blancheur du teint* Victor VAISSIER

LILLE

Le Dimanche à Lille

Journée du 15 septembre

XVIIe Dimanche après la Pentecôte.
Fête du Saint Nom de Marie.

A Marquette. — A une heure et demie, cortège de bienfaisance au profit des victimes de la catastrophe.

Course cycliste. — A trois heures, sur le parcours Lille-Frelinghien, course d'amateurs. Départ et arrivée, café de la Mairie, rue du Bois, à Lambersart.

EXCURSION FAMILY HOTEL, Tourmignies 15 k. de Lille. Déjeuners et diners 3f.

Foire de Lille. — A partir de 2 heures, place de la République et à l'Esplanade, attractions diverses.

Hippodrome lillois. — Grand cirque Schumann. A trois heures, matinée ; à huit heures et demie, soirée.

La Chambre syndicale des Entrepreneurs et Fournisseurs de travaux publics et du bâtiment de l'arrondissement de Lille vient de renouveler son Conseil, qui se trouve composé comme suit :

Président : M. André Lepez. — Vice-présidents : MM. Léon Carlier, L. Delaporte, Debosque-Bonte. — Secrétaire-général : M. Eug. Druez. — Trésorier : M. Eug. Tournand. — Rapporteur : M. H. Béghin. — Membres : MM. Dazin, Bourée, Debrabant, Delfrennes, Delemarre, Delepoulle, A. Despinoy, Herckelbout, Lambilliotte, Laridan, Legrand-Herman, Marey, Noé.

Le siège de la Chambre syndicale a été récemment transféré rue Jacquemars-Giélée, 55.

Société de gymnastique « La Concorde ». — Les anciens membres de la société qui n'auraient pas reçu de convocation spéciale relative à la fête du 25e anniversaire de la fondation de la société, soit par oubli ou par insuffisance d'adresse, sont priés de la faire prendre 265, rue Léon-Gambetta, siège de « La Concorde ».

SEMELLE MICHELIN
Le moins cher des antidérapants
GARAGE DULIEUX. — LILLE

Société des Anciens du 84e de ligne. — Les sociétaires sont priés de se réunir au siège, dimanche 15 septembre, à midi, pour se rendre à la fête de Marquette-lez-Lille.

Insigne de rigueur.

Avis aux industriels et négociants. — M. Gaston Velten, attaché commercial à l'ambassade de France aux Etats-Unis, se tiendra mercredi prochain 18 septembre, de 2 à 4 h. à la Chambre de Commerce de Lille, rue de la Chambre des Comptes, 14, à la disposition des industriels et négociants français désireux de le consulter sur les débouchés offerts à leurs produits par le marché Nord-Américain.

Le crime de la rue du Marché. — Le meurtrier est toujours sombre. Il n'a pas encore été interrogé par le juge, un avocat d'office a été demandé.

Les funérailles de la victime auront lieu lundi à 9 heures du matin.

Une énigme. — Samedi, vers neuf heures et demie, un soldat du 43e, Eugène Rémy, de faction entre les portes des Postes et de Béthune, aperçut une jeune fille qui, après avoir déposé un paquet, prit la fuite précipitamment.

Le paquet fut ouvert : il contenait des vêtements de femme, une paire de bottines et un livret d'ouvrière au nom de Elodie Bryen, 16 ans, rue Desmoulins, à Houbourdin.

Depuis ce moment on est sans nouvelles de la jeune fille.

Les baladeuses à bon compte. — M. Edouard Doones, rue de Juliers, 17, a constaté la disparition de deux baladeuses qu'il estime 130 francs.

Goûtez le CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ et vous m'en direz des nouvelles !

DÉPÊCHES DE LA NUIT

NOUVELLES MILITAIRES

M. Rougen, élève de l'Ecole spéciale militaire, section de cavalerie, est nommé sous-lieutenant et affecté au 6e chasseurs.

M. Picquendar, sous-lieutenant, afficier-élève sortant de l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, est nommé lieutenant et affecté au 27e d'artillerie.

AU MAROC

LES INTENTIONS DE MOULAY-HAFID

Tanger. — On reçoit de Marakech la nouvelle suivante :

Moulay-Hafid procède activement aux préparatifs de départ. Il a l'intention d'aller à Rabat pour obliger son frère à abdiquer, sinon il le combattra, puis il marchera sur Fez.

Moulay-Hafid s'il réussit dans ses plans aura une attitude hostile vis-à-vis de l'Europe.

Le Maroc sera systématiquement fermé au commerce européen; quelques ports seuls seront ouverts et seuls pourront y rester établis les commerçants qui y sont déjà installés.

—o—

Madrid. — M. Maura, président du conseil des ministres d'Espagne, a déclaré que les puissances sont d'accord pour reconnaître Abd el Aziz comme sultan légitime et déclarer rebelle Moulay-Hafid.

NOUVELLES OFFICIELLES

Paris. — Le gouvernement a reçu dans la journée des dépêches du général Drude et de l'amiral Philibert, mais ces dépêches ont été expédiées de Casablanca avant l'expiration de l'armistice ; elles ne contenaient rien qui ne soit déjà connu.

LES ANTIMILITARISTES DEVANT LE JURY DE LA SEINE

La Cour d'assises vient de rendre son jugement dans l'affaire des antimilitaristes.

Mlle Roussel est acquittée ainsi que deux accusés mineurs qui ont agi sans discernement, mais qui sont envoyés dans une maison de correction.

Les autres accusés sont condamnés à des peines variant entre 15 mois et 3 ans de prison.

Jean Goldschild, dit Goldski, 19 ans, publiciste ; Pierre Ruff, 30 ans, professeur ; Jean Molinier, 24 ans, garçon limonadier, sont condamnés chacun à 3 ans de prison et 100 francs d'amende.

Léon Paris, 23 ans, journaliste, 2 ans de prison et 100 francs d'amende ; Henri Josse, 19 ans, coloriste, Jean Tafforeau, 20 ans, ouvrier charron, Maurice Mouchebœuf, 27 ans, publiciste, chacun à 15 mois et 100 fr. d'amende.

Les deux accusés envoyés en correction sont André Picardat, 17 ans, garçon coiffeur et René Mahé, 18 ans, mécanicien.

FEUILLETON 59

RÊVE D'HONNEUR

par René d'ANJOU

— Elle se vendent comme vieux papiers; mais les promoteurs n'ont pas eu grosse chance quand même. Planquaert, le directeur, s'est tué en tombant de cheval. Cet homme, financier d'occasion, avait l'amour des sports, et il a acheté six mille francs un pointer pur sang au lendemain de l'émission.

— Encore un exemple.

— Oh ! cela ne finirait pas. Le plus triste ce sont les victimes.

— Dites les gogos.

— Si vous voulez. Mais je connais une famille bien digne d'estime et d'intérêt, ruinée par cette abominable volerie : les d'Auteroche.

A ce nom, Jacques tressaillit encore ; seulement on se levait de table, et nul ne remarqua le mouvement du jeune homme.

Au fumoir, pendant le café, Henri Hartfeld entraîna Jacques à l'écart :

— Mon jeune ami, dit-il bienveillant, je vous suis tout acquis : vous savez, je vais m'informer de votre itinéraire, et si vous avez besoin d'aide plus positive, je suis prêt à vous l'offrir.

—Je le sais, Monsieur. Aussi n'ai-je compté que sur vous. Je venais simplement vous demander de me prêter de l'argent nécessaire à mon voyage. Vous savez que je rembourserai.

Henri Hartfeld sourit [illegible]

— Je ne suis pas inquiet ; revenez demain soir quand vous serez libre ; je vous attendrai.

— Merci, Monsieur ; je vais à présent vous dire au revoir. Tante Eliane est seule à la maison. Je savais à quel point vous étiez si bon et bienveillant ; pardonnez-moi si *j'en ai abusé.*

— Pas même usé, mon enfant ; à votre service tant que vous voudrez.

Jacques partit heureux, sûr de lui maintenant. Sa jeune imagination vagabondait joyeuse ; mais il restait une seconde démarche à accomplir, un autre arrangement à prendre afin de pouvoir partir tranquille.

Il n'était que deux heures, il courut chez Lola.

⁂

La jeune fille, enfermée dans sa chambrette, étudiait la composition musicale, les hymnes superbes qui servirent de bases à l'étude de l'harmonie.

Elle cherchait la difficile évocation d'un chant avec accompagnement de chœur, et, peu ferrée en mathématiques, cela ne lui était pas aisé.

Elle fut donc toute contente de voir arriver une distraction qui la sortait de sa besogne abstraite.

— Tout d'abord, dit Jacques, je rapporte le collier ; merci, Lola.

— Oh ! était-ce celui que vous croyiez ?

— Nous n'en avons pas l'absolue certitude, seulement il y a de fortes présomptions, et je vais vous confier mes projets, ma petite amie : je pars pour l'Afrique.

— Comment, si vite ?

— Aussitôt que possible.

— Et tante Eliane ?

— Voilà mon souci, celui justement que [illegible] je dois partir, moi, il y va de toute ma vie, de mon avenir et du bonheur aussi peut-être d'une famille entière. Nous touchons, je crois, à des événements graves qui vont décider de notre destinée ; je dois donc m'embarquer. Alors, ainsi que vous le dites, tante Eliane restera seule.

— *Mais je suis là, moi !*

— J'y comptais, ma bonne Lola ; je savais que cette affirmation serait votre première parole.

—C'est tout simple, je dois tant à ma chère maîtresse.

— Moi de même.

— Donc, un de ses élèves part, l'autre reste ; il est donc juste que nous partagions un devoir doux à remplir.

— De quelle façon l'entendez-vous ? Iriez-vous chez elle chaque jour ?

— Bien sûr, je ferai un paquet de mes nippes et j'irai lui demander l'hospitalité.

— Brave cœur !

— Et naturellement, le prix de mes leçons, le prix de ce talent que je lui dois nous fera vivre.

— Je vais pouvoir laisser intact mon dernier mois... un ami me prête l'argent du voyage. Je crains que tante Eliane n'accepte votre sacrifice.

— Il n'y a pas de sacrifice, je n'ai jamais payé une leçon pendant quinze ans, je ne m'acquitterai jamais, quoi que je fasse.

Jacques, ému, tendit la main à la jeune fille, et celle-ci ajouta, les larmes soudain venues à ses yeux rieurs ?

— Vous êtes presque mon frère, Jacques ; j'ai du chagrin de vous voir aller si loin au milieu sans doute de mille dangers.

— Ne craignez rien, chère amie, le bon [illegible] ment je suis poussé par une force invincible et je me sens sur la bonne voie.

Priez quelquefois pour l'absent.

— Chaque jour. Voyez-vous, je commence à réussir moi aussi, j'ai quatre élèves qui me paient et deux qui ne me paient pas ; je garde beaucoup de temps pour travailler, j'ai pas mal de concerts où l'on m'applaudit, où je me fais connaître.

A présent que voilà l'été, je n'aurai plus de soirées ; mais par chance mes élèves restent à Paris toute l'année, ce sont des filles de militaires ; je me vois donc du pain sur la planche. Que durera votre voyage ?

— Impossible de l'évaluer. Si je réussis vite à trouver la clé du mystère, je repars bien entendu. Si je ne trouve rien...

— Vous aurez toujours vu l'oncle Pierre.

—Si je ne trouve rien, reprit Jacques, après une passagère faiblesse, je tâcherai de travailler là-bas, de gagner, de mettre en valeur ces terrains fertiles et non cultivés. Mon oncle Pierre est âgé, passablement utopiste ; moi j'apporterai les idées nouvelles, les semences mises par les Pères dans mon esprit et que l'expérience de vivre, l'âge aussi ont fait fructifier.

En ce moment, les yeux du monde se tournent un peu vers ce continent noir, il faut des pionniers.

Qui sait s'il n'est pas réservé au dernier de réussir, de trouver le filon...

— Une mine d'or.

— Je n'ose y penser, car mon oncle a bien fouillé, creusé, miné le rocher ; mais pour les trouvailles, j'ai la chance moi ; tenez, ce n'est rien, une bêtise, et cependant j'y ai attaché l'importance d'une sorte de prédilection : Tante Eliane a laissé tomber par la fenêtre du cinquième étage son dé [illegible] elle est descendu le chercher en bas, la concierge a cherché aussi, les balayeurs ont été avisés et nul ne l'a trouvé. Moi je rentrais à la nuit de mon magasin non prévenu, ne sachant rien; j'aperçus un objet brillant sur le bord d'une bouche d'égout prêt à être précipité, je le ramasse... c'était le dé de tante Eliane.

Lola sourit, gagnée par cette confiance :

— Saint-Antoine aussi aide à trouver ; j'ai sa statuette dans ma poche et depuis la chance me sourit. Autant je trouve de leçons, autant de fois je donne le prix de la première pour le pain des pauvres.

Jacques se leva :

— Au revoir, Lola ; au revoir, je vous écrirai un mot pour vous aviser du jour de mon départ si je ne puis revenir. Je veux rester au magasin jusqu'au dernier soir.

Il restait à Jacques une dernière visite, celle-là était pour lui la meilleure, il avait arrangé l'essentiel ; il allait songer à son bonheur personnel.

Il se rendit chez le capitaine Lahoul, qui logeait vers l'Ecole militaire. La famille était assemblée dans le très petit salon de l'avenue de la Bourdonnaye. Anne-Marie dessinait sur une étoffe de soie blanche de grandes fleurs bleues pour faire un coussin.

Ses parents, assis sur l'étroit balcon, contemplaient en causant les jardins du Champ de Mars.

Tous s'empressèrent vers Jacques.

Et quand il conta son projet, dit le but d'adieu de sa visite, ils s'exclamèrent :

— Quoi, si loin et seul !

— Mais je ne suis pas un enfant, riposta Jacques, j'ai dix-huit ans.

— Ce doit être un climat terrible.

— Non, expliqua le capitaine, c'est une terre fertile et un pays sain ; je sais par Dominique d'Auteroche, qui a vécu tout auprès, quand il a suivi le capitaine Flatters dans ses explorations, que la flore et la faune sont merveilleuses, le sol d'une richesse incomparable. Je ne puis te blâmer, mon enfant.

— Où donc est le capitaine d'Auteroche à cette heure ?

— Au Sénégal.

— Je voudrais le voir revenir.

— Pourquoi ?

Le jeune homme se tut un instant, comme recueilli en lui-même ; puis soudain il se décida, mit son cœur à nu en ce milieu sympathique, expliqua son espoir, son beau rêve, et quand il se tut, les trois auditeurs frémissaient d'émotion, empoignés eux aussi par cette passionnante recherche du mystère. Anne-Marie s'élança vers son ami :

— Oui, pars, déniche ton rouleau de fer où est ton secret derrière la fissure du rocher, et reviens vite vers nous. Je t'attendrai pour me marier.

A ces mots, tous se mirent à rire ; Anne-Marie, avec sa longue natte dans le dos, ses robes courtes encore, son aplomb naïf de fillette de quatorze ans, pouvait bien parler mariage vraiment !

Seulement, Jacques redevenu très grave, prit la main de l'enfant, la porta lentement à ses lèvres ainsi qu'eût pu le faire le marquis d'Auteroche à la cour du grand roi, et il dit, du fond de l'âme :

(A suivre).

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE